

**Paroisse de La Madeleine**  
**Semaine du samedi 19 (Pâques) au dimanche 27 avril 2025**

Edito

Pendant la Semaine sainte, la liturgie prévoit des rites inhabituels, que l'on trouvera peut-être étonnants, voire bizarres. Ainsi **LE LAVEMENT DES PIEDS du Jeudi saint**. C'est l'évangéliste Jean qui nous rapporte ce geste de Jésus : « il se lève de table, dépose son vêtement, et prend un linge qu'il se noue à la ceinture ; puis il verse de l'eau dans un bassin. Alors il se mit à laver les pieds des disciples et à les essuyer avec le linge qu'il avait à la ceinture » (Jn 13, 4-5). Et Jésus leur commanda expressément de refaire ce geste, en se lavant les pieds mutuellement. Cela s'est pratiqué longtemps et chaque semaine dans des communautés monastiques. On raconte aussi comment le saint roi Louis IX lavait les pieds des pauvres chaque samedi.

Chez nous, le rite, qui s'était perdu, a été rétabli au milieu des années 50. Suivre ainsi l'exemple du Christ, c'est, comme lui, **SERVIR, SE DONNER ET MÊME DONNER SA PROPRE VIE POUR SES FRÈRES**. C'est bien à la charité fraternelle, à l'amour qu'ils ont les uns pour les autres que l'on doit reconnaître les disciples du Christ (cf. Jn 13, 35).

C'est ici le moment d'honorer spécialement le travail que font **LES MEMBRES DE LA CONFÉRENCE SAINT-VINCENT-DE-PAUL** dans les paroisses. On peut dire que les gestes et les paroles de Jésus à ses amis pendant le repas qu'il prit avec eux la veille de sa Passion, sont comme leur charte : ils se font serviteurs des personnes dont les conditions de vie sont difficiles et qui ont besoin d'être aidées, soutenues, accompagnées.

Il est vrai qu'aux États-Unis, le mot « underprivileged » (qui désigne les personnes défavorisées) a été banni par l'administration Trump de tous les sites officiels et documents émis par les agences fédérales. On pensera que c'est y aller un peu fort, et que, chez nous, Dieu merci, il n'en va pas ainsi. Pourtant, dans nos sociétés aussi, la tentation de délaissier « ceux qui ne sont rien » nous menace toujours. Surtout dans le contexte actuel où se conjuguent plusieurs crises (guerres, diplomatie, etc.), on risque de se détourner des situations d'injustice économique et des inégalités qui s'aggravent dans différents secteurs de la vie sociale (éducation, emploi, logement, soins, etc.).

Il ne s'agit pas ici de refaire le monde, mais de bien **RELIER FOI ET CHARITÉ EN TANT QUE DISCIPLES DU CHRIST**.

Dans l'édito de la semaine prochaine, je reviendrai sur l'engagement des membres de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de notre paroisse. Leur témoignage ne pourra que nous toucher et nous encourager à servir, puisque, comme dit saint Paul, « l'amour rend service » (1Co 13, 4).

**Bruno Minet, curé**

Défunts que notre communauté a accompagnés cette semaine : **Nicole TOURELLE, Paule GUFFROY, Francine JILLIOT et Michel DUBREUIL**.

**Samedi 19 avril**

**Notre-Dame-de-Lourdes** : 8h30, office des ténèbres (chapelle Sainte-Thérèse).

**Sainte-Marie-Madeleine** : 14h00-16h00, confessions ; 20h00, **VEILLÉE PASCALE**.

**Dimanche 20 avril**

*Pâques. La résurrection du Seigneur*

**Sainte-Marie-Madeleine** : **10h30, MESSE UNIQUE** (pour José Julio MARTINS ; les vivants et les défunts des familles DESMONS, BRASSELET, MOUSSA, SOMBO et NOUDJOUKOUANG ; Madeleine FRONTY) ; 12h00, baptême de Rose ESPÉRANCE.

**Octave de Pâques**

**Lundi 21 avril**

**Saint-Vital** : 17h30, chapelet ; 18h00, messe.

**Mardi 22 avril**

**Notre-Dame-de-Lourdes** : 8h45, messe ; 10h30, célébration de Pâques avec les enfants de l'école Sainte-Geneviève.

**Saint-Vital** : 9h30, funérailles de Marie-Antoinette FINET.

**Mercredi 23 avril**

**Notre-Dame-de-Lourdes** : 8h30, messe ; 9h30-16h00, retraite des enfants qui préparent leur première communion.

**Sainte-Marie-Madeleine** : 9h30, funérailles de Michelina SQUARCIO.

**Jeudi 24 avril**

**Notre-Dame-de-Lourdes** : 10h00, célébration de Pâques avec les enfants de l'école Jeanne-d'Arc.

**Sainte-Marie-Madeleine** : 17h30, adoration ; 18h00, messe ; 18h35-19h35, partage d'évangile (Jn 20, 19-31).

**Vendredi 25 avril**

**Saint-Vital** : 17h30, chapelet ; 18h00, messe.

**Samedi 26 avril**

**Saint-Vital** : 18h00, messe du 2<sup>e</sup> dimanche de Pâques (à la sortie de l'église, quête par la Conférence Saint-Vincent-de-Paul).

**Dimanche 27 avril**

*Dimanche de la Miséricorde*

**Sainte-Marie-Madeleine** : 10h00, messe (pour les vivants et les défunts des familles MOREL et DELHOTAL). La messe a été demandée par le conseil municipal de La Madeleine à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps nazis. L'orchestre d'harmonie accompagnera la célébration. À la sortie de l'église, quête par la Conférence Saint-Vincent-de-Paul).  
**Notre-Dame-de-Lourdes** : 11h15, messe (pour Monique GRUSON et sa famille ; les membres de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul). À la sortie de l'église, quête pour la CSVP.

**PREMIÈRE LECTURE (Ac 10, 34a.37-43)**

Lecture du livre des Actes des Apôtres

En ces jours-là, quand Pierre arriva à Césarée chez un centurion de l'armée romaine, il prit la parole et dit : « Vous savez ce qui s'est passé à travers tout le pays des Juifs, depuis les commencements en Galilée, après le baptême proclamé par Jean : Jésus de Nazareth, Dieu lui a donné l'onction d'Esprit Saint et de puissance. Là où il passait, il faisait le bien et guérissait tous ceux qui étaient sous le pouvoir du diable, car Dieu était avec lui. Et nous, nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem. Celui qu'ils ont supprimé en le suspendant au bois du supplice, Dieu l'a ressuscité le troisième jour. Il lui a donné de se manifester, non pas à tout le peuple, mais à des témoins que Dieu avait choisis d'avance, à nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts. Dieu nous a chargés d'annoncer au peuple et de témoigner que lui-même l'a établi Juge des vivants et des morts. C'est à Jésus que tous les prophètes rendent ce témoignage : Quiconque croit en lui reçoit par son nom le pardon de ses péchés. »

– Parole du Seigneur.

**PSAUME**

**(Ps 117 (118), 1.2, 16-17, 22-23)**

R/ Voici le jour que fit le Seigneur,  
qu'il soit pour nous jour de fête et de joie !  
(Ps 117, 24)

Rendez grâce au Seigneur : Il est bon !

Éternel est son amour !

Oui, que le dise Israël :

Éternel est son amour !

Le bras du Seigneur se lève,  
le bras du Seigneur est fort !

Non, je ne mourrai pas, je vivrai,  
pour annoncer les actions du Seigneur.

La pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs  
est devenue la pierre d'angle :  
c'est là l'œuvre du Seigneur,  
la merveille devant nos yeux.

**Samedi saint** (19 avril) :

- à Notre-Dame-de-Lourdes, 8h30, LAUDES.

- à Sainte-Marie-Madeleine, 14h00-16h00,  
confessions ; 20h00, VEILLÉE PASCALE à Sainte-Marie-Madeleine.

**Dimanche de Pâques** (20 avril) : 10h30, MESSE  
unique à Sainte-Marie-Madeleine.

**DEUXIÈME LECTURE (Col 3, 1-4)**

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Colossiens

Frères, si vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les réalités d'en haut : c'est là qu'est le Christ, assis à la droite de Dieu. Pensez aux réalités d'en haut, non à celles de la terre. En effet, vous êtes passés par la mort, et votre vie reste cachée avec le Christ en Dieu. Quand paraîtra le Christ, votre vie, alors vous aussi, vous paraîtrez avec lui dans la gloire. – Parole du Seigneur.

**ÉVANGILE (Jn 20, 1-9)**

**« Il fallait que Jésus ressuscite d'entre les morts »  
Alléluia. Alléluia.**

Notre Pâque immolée, c'est le Christ !

Célébrons la Fête dans le Seigneur !

**Alléluia.** (cf. 1 Co 5, 7b-8a)

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean

Le premier jour de la semaine, Marie Madeleine se rend au tombeau de grand matin ; c'était encore les ténèbres. Elle s'aperçoit que la pierre a été enlevée du tombeau. Elle court donc trouver Simon-Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait, et elle leur dit : « On a enlevé le Seigneur de son tombeau, et nous ne savons pas où on l'a déposé. » Pierre partit donc avec l'autre disciple pour se rendre au tombeau. Ils couraient tous les deux ensemble, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau. En se penchant, il s'aperçoit que les linges sont posés à plat ; cependant il n'entre pas. Simon-Pierre, qui le suivait, arrive à son tour. Il entre dans le tombeau ; il aperçoit les linges, posés à plat, ainsi que le suaire qui avait entouré la tête de Jésus, non pas posé avec les linges, mais roulé à part à sa place. C'est alors qu'entra l'autre disciple, lui qui était arrivé le premier au tombeau. Il vit, et il crut. Jusque-là, en effet, les disciples n'avaient pas compris que, selon l'Écriture, il fallait que Jésus ressuscite d'entre les morts.

–Acclamons la Parole de Dieu.

Accueil paroissial (à l'arrière de l'église Sainte-Marie-Madeleine) : Mardi, 16h30-18h60 ; mercredi, 9h00-11h00 ; jeudi, 16h30-18h30 ; vendredi, 9h00-11h00 ; samedi, 10h00-12h00.